

  ligue Paris Île de France	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE www.ffvl-lpidf.com Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131 SIRET N° 448 062 091 00013 – NAF 926 C Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beauregard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44 president@liguepidfvollibre.fr</p>	 Fédération Française de Vol Libre
---	--	---

Vdef Savigny le 09/10/2018

**Compte-rendu de la rencontre avec la DRJSCS
 du 26/09/2018**

<u>Membres élus du Comité directeur :</u>		<u>Présents ou non</u>
<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	
Demeyer	Pierre	présent
Guillon	Adrien	absent
Legaré	Bruno	présent
Ferry-Wilczek	Bruno	excusé
Guillemet	Franck	absent
Laurent	Jean Pierre	excusé
Lerique	Françoise	présente
Morette	Jean-Loup	présent
Parmentier	Dominique	absent
Pouleau	Jean-Pierre	excusé
Saada	Jerome	excusé
Nossin	Marc	présent
Michel	Yves	présent
Bertaux	Pierre	excusé
Delbos	Frederic	excusé
Bruezieres	Jerome	excusé
Lenoir	Jean	absent
<u>Personnes non élues :</u>		
Domenc	Isabelle	Conseillère Animation Sportive de le DRJSCS
Amiable	Joel	présent
Mouliné	Catherine CDVL77	présente
Fay	Laurent CDVL95	présent
Mauras	Hugues Globe Trot'Air	présent

Début de cette rencontre dans les locaux de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) à 19h30.

Isabelle Domenc, Conseillère Animation Sportive accueille les différents intervenants (membres du CD ligue, Président ou représentant de CDVL).

La rencontre débute par un tour de table avec la présentation de chaque personnes présentes avec sa fonction au sein de la ligue ou des CDVL invités (ou représentants).

Isabelle Domenc nous rappelle succinctement son rôle au sein de la DRJSCS :

- Créer une dynamique sur le territoire francilien.
- Suivi des Ligues des Sports Natures (entre autres)
- Accompagnement des ligues dans les demandes de subventions.

Objectifs de cette rencontre :

1°) Faire le point sur l'avenir des demandes de subvention auprès du CNDS et de la Région Paris Ile de France

2°) Rappeler la nécessité de faire un PSTC (Projet Sportif Territorial Concerté)

3°) Échanger en interne pour définir un agenda avec les actions à exécuter afin de préparer, en amont, une probable transition budgétaire concernant les demandes CNDS. Il vaut mieux anticiper que subir!!!

1°) Avenir des demandes de subvention :

Dans un contexte de baisse drastique de l'argent à destination des subventions (passage de 21 millions l'année dernière à 16 millions cette année) Isabelle Domenc nous expose les 3 seules pistes qui s'offrent aux demandeurs de subvention :

- demander des financements privés (sponsors etc ..),
- augmenter les cotisations des licenciés ou adhérents,
- effectuer des demandes de subventions groupées régionalement.

Isabelle Domenc rappelle que la dépendance budgétaire aux subventions oscille entre 28% et 72 % suivant les structures.

Elle rappelle également que dans un avenir proche seules les ligues pourront établir des demandes de subventions, ce qui est déjà le cas dans beaucoup de région et notamment depuis la nouvelle organisation territoriale.

2°) Création d'un PSTC au sein des ligues :

Rappels généraux sur ce document :

- document ressemblant au projet de développement connu dans les demandes de subvention passées,
- il n'est pas obligatoire, mais indispensable en cas de demandes de subventions CNDS,
- les différentes subventions sont actuellement ventilées avec une clé de répartition (nombre de licenciés dans la structure demandeuse, nombre de jeunes, chômeurs, femmes, RAS etc), Il y a de fortes chances que les subventions futures soient réparties à l'aide d'un mécanisme similaire.
- il est à noter que dans certains départements il n'existe déjà plus cette mise à disposition de fonds,
- seul le préfet de Région est décisionnaire final des subventions.
- Afin de confirmer la validité de ce document, une ETR (Equipe Technique Régionale) devra être identifiée. Cela n'impliquera rien de nouveau par rapport à l'existant, car cette ETR rassemblera les personnes qui assurent le fonctionnement actuel de la ligue. Cette ETR et son fonctionnement seront décrits d'une convention tripartite entre le président de ligue, le DTN et le Directeur de Région.

Objectifs du PSTC :

Le PSTC (Projet Sportif Territorial **Concerté**) est un document synthétique qui décrit les actions que les acteurs franciliens du Vol libre réalisent, ou qu'ils mettront en œuvre sur le moyen terme (l'olympiade) :

C'est une vision « concertée », ce qui signifie qu'elle synthétise l'ensemble des actions qui remontent des différents acteurs régionaux :

Les clubs
Les CDVL
La ligue

Il semble logique également qu'elle comporte « tout ou partie » du projet fédéral, dans la mesure où les clubs FFVL, CDVL et Ligue sont des organes déconcentrés de la FFVL.

Ce document (quelques dizaines de pages maximum) pourra donc comporter (sans trop entrer dans le détail) :

- Les projets, axes de développement, ...des acteurs franciliens
- Comment ces derniers sont mis en œuvre (ou vont être mis en œuvre pour les projets en cours de réalisation)
- Les acteurs (équipes, ...) et leur fonctionnement qui garantissent la bonne exécution de cet ensemble
- Si nécessaire, les spécificités de quelques actions , évènements, souhait de développement

Ce document devra également préciser comment la ligue se positionne par rapport aux politiques publiques (publiques spécifiques , JO 2024, sport santé,)

3°) Echanges/décisions/agendas entre les présents :

Après concertation, il est ressorti les décisions ci-dessous :

- Récupération d'un état de toutes les subventions attribuées au vol libre pour l'Ile de France = Action Joel Amiable en liaison avec Isabelle Domenc,
- Finalisation sans attendre d'un premier jet de PSTC (sous 10 jours) : Action Pierre DEMEYER et Joel Amiable,
- Programmation (date encore à valider et dépendante de la rédaction du PSTC) d'une réunion d'échange (élargie notamment avec les présidents de clubs) afin d'informer les concernés sur le sujet du PSTC, ainsi que les impacts sur les demandes de subventionnements. La présence d'Isabelle Domenc à cette prochaine réunion est souhaitée (si possible).

Fin de cette rencontre à 22h00.